

Un local VIP au Service des contributions ou une salle des réceptions pour la République et Canton du Jura ?

Par un arrêté urgent, le Gouvernement a octroyé en juin un crédit d'engagement de 1'000'000, dont 546'000 francs en crédit supplémentaire, au service des constructions destiné à réaliser la réorganisation du service des contributions et du registre foncier dans le bâtiment de la Justice 2 à Delémont.

Parmi les objectifs de la réorganisation, la CGF a appris que la « création d'un local d'accueil VIP » était prévu au service des contributions. A travers le crédit d'engagement de 1 million, il n'y a que l'installation de locaux bruts pour l'implantation du local en question qui est financée. L'aménagement final fera l'objet d'un autre crédit le moment venu.

Il n'est donc pas trop tard pour mieux faire.

Créer une salle de réception pour invités de la République nous paraît être logique, pour ne pas dire indispensable en terme d'image. Que cette salle soit utilisée pour recevoir des représentants d'autres autorités ou des investisseurs potentiels dans notre canton ne nous pose pas de problème particulier.

Par contre, nous ne pouvons admettre le raisonnement inverse. Considérer que l'accueil doit être de qualité au service des contributions, qui le cas échéant mettra son local à disposition pour recevoir d'autres invités, donne l'impression qu'on ne réfléchit que par l'impôt dans ce canton. Que l'on ne vienne pas nous dire que l'on ne négociera pas des remises d'impôts ou des forfaits dans ce local. Ou alors, décidément, il n'a pas sa raison d'être au service des contributions.

Les sempiternelles réorganisations de services que nous connaissons dans l'administration jurassienne permettront à un moment ou à un autre de créer une véritable salle de réceptions pour invités de la République et Canton du Jura.

Aussi nous demandons au Gouvernement, le projet de local VIP n'étant qu'aux prémices, s'il est disposé à abandonner cette mauvaise idée et à étudier la création d'une salle de réceptions dans un bâtiment qui représente mieux le siège de notre canton que celui des contributions ?

Delémont, le 1^{er} septembre 2010

Groupe CS-POP+VERTS
Remy Meury

Delémont
Abou

[Signature]

[Signature]

[Signature]

[Signature]

[Signature]